

Vous résidez dans le 44, le 49, le 79 ou le 85 ?



Vous souhaitez
un complément
de ressources ?

Accueillir un public présentant
une déficience intellectuelle

- Accompagner dans les actes de la vie quotidienne et les loisirs
- Être à l'écoute et répondre aux besoins de la personne en fonction de son autonomie

Et si votre
travail
s'adaptait à vos
disponibilités ?



Un accueil
= un contrat de travail

- Contrat en CDD - Rémunération en fonction de l'autonomie du vacancier
- Ouverture de droits sociaux (pôle emploi, retraite...)

Devenez accueillant familial

Vous êtes
agréés ou
souhaitez le
devenir ?

Occuper un emploi
sur-mesure

- Séjours à durées variables - Autonomies diverses
- Planning d'accueil adapté à vos disponibilités et vos envies

